Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 34 (1898)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXIVme ANNÉE BIENNE
N° 4 15 Février 1898

L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *Instruction et éducation.* — *L'intérêt.* — *A propos des examens de recrues.* — *Chronique scolaire.* — *Bibliographie.* — *Partie pratique.*

INSTRUCTION ET ÉDUCATION

Surveillons de près l'instruction et l'éducation de nos enfants. Pas de vaines formules, pas de verbiage incompris, ni de dressage abrutissant.

Que peu et bien, au lieu de beaucoup et mal, deviennent, au plus tôt, la règle à suivre dans l'élaboration des programmes généraux de nos écoles, aussi bien que dans ceux des leçons journalières.

Demandez aux pères et aux mères de famille ce qu'ils pensent de cette surcharge irrationnelle de nourriture intellectuelle indigeste et pernicieuse, imposée à domicile à leurs fils ou à leurs filles, après de longues et « parfois de trop longues heures de classe ».

Recherchez les causes qui nuisent, dans nos écoles primaires et secondaires, à l'acquisition d'une instruction solide et rationnelle, vous en trouverez une des principales dans la surcharge des programmes, et conséquemment dans un développement insuffisant des facultés intellectuelles des élèves.

Travaillons à développer en nos enfants les qualités de l'esprit et du cœur qui conduisent à l'amour du prochain, sans distinction de rang et de caste, et aux pensées bonnes et généreuses. Veillons aussi à développer chez nos enfants le respect de soi-même et des autres, celui de la propriété légitimement acquise ; développons surtout en eux l'amour du travail, le courage, l'horreur du mensonge, l'esprit de justice et d'équité, la décision et la persévérance, qualités sans lesquelles l'homme ne peut être qu'un roseau battu par les vents, ou qu'un vaisseau sans pilote à la merci de la tempête.

LOUIS GAGNAUX
syndic de Lausanne.

L'INTÉRÊT

II.

L'intérêt est une disposition de l'âme que chacun connaît par expérience. Qui, en effet, ne s'est intéressé et ne s'intéresse journellement à un objet, à une personne, à une étude, à un travail, à une entreprise ?

Mais si chacun connaît l'intérêt par expérience, rares sont ceux qui se sont occupés du rôle qu'il joue en éducation et dans la vie de chacun de nous; qui se sont demandés comment on le faisait naître, le développait, l'étendait, le dirigeait.

Comme l'électricité dans l'industrie, l'intérêt dans notre vie est une force qui doit être employée à nous faire atteindre les buts divers de notre vie terrestre, ainsi que le but suprême de notre existence.

Entrons dans quelques développements, mais sous forme d'entretien, afin d'éviter la raideur et les abstractions d'une exposition didactique.

Comment naît et fait-on naître l'intérêt ?

A peine le petit enfant peut-il se tenir assis et étendre ses petites mains, que nous le voyons saisir, palper et examiner les objets qui sont à sa portée; ils ont éveillé son intérêt, et, poussé par celui-ci, il fait des expériences, il acquiert ses premières notions sur les choses. C'est ainsi que dès le berceau l'intérêt est éveillé par les choses et les faits nouveaux qui nous entourent.

On raconte qu'un pasteur, qui ne pouvait plus tenir son auditoire en éveil, imagina un jour d'apporter un gros caillou qu'il posa sur le bord de sa chaire. Ce dimanche-là, personne ne dormit pendant le sermon : c'est que ce caillou, qui n'eût frappé personne au bord de la route, fit croire aux fidèles qu'il allait jouer un rôle singulier, et chacun voulait voir l'usage que le pasteur en ferait et ce qui en sortirait.

Pour faire naître l'intérêt, il faut donc que les objets ou faits, sur lesquels on veut attirer l'attention, soient nouveaux ou présentés de manière à frapper les sens et l'imagination.

Voilà pour l'intérêt spontané et provoqué.

Disons maintenant quelques mots du développement de l'intérêt.

Si, au cours d'une lecture, vous arrivez pour l'écouter au milieu d'un récit ou d'une histoire, vous êtes dépaysés, vous ne comprenez qu'à demi et écoutez sans intérêt ; c'est que, pour comprendre ce récit et vous y intéresser, il vous faudrait connaître les faits qui ont précédé ceux auxquels le lecteur est arrivé. Or, ce que l'on sent si clairement quand il s'agit d'un développement historique, est vrai pour tous les genres d'instruction : pour entretenir et développer l'intérêt dans une

matière ou étude quelconque, il faut que les nouvelles notions que l'on doit acquérir, se rattachent sans lacunes à celles que l'on possède déjà, suivant les lois de l'*association des idées.* Le premier étage doit s'élever sur les fondements, le second sur le premier, le troisième sur le second, et le toit sur le plus élevé. Ainsi se développe et s'affermit l'intérêt. Bien des enfants sont déroutés, inattentifs, et se dégoûtent d'une branche parce que les fondements et d'autres notions nécessaires à l'intelligence de ce que le maître enseigne, n'existent pas dans leur esprit. Donc tout enseignement ou travail quelconque doit être bien organisé, progressif et approprié aux notions déjà acquises, comme aussi aux forces de l'intelligence, ou des muscles, s'il s'agit d'un travail manuel.

Ici viennent se joindre dans la pédagogie de Herbart, deux idées essentielles de sa pédagogie, les lois de l'*association des idées* et l'*aperception*, ou l'art de rattacher ce que l'on enseigne aux notions déjà existantes dans la tête des élèves.

Ce n'est pas tout. L'acquisition de notions claires et complètes, bien reliées les unes aux autres, ne suffit pas pour être, comme l'on dit, maître de son sujet et développer ainsi tout l'intérêt qu'il comporte. Il faut que, à l'aide des notions acquises, l'écolier apprenne encore à s'élever par la réflexion, à des idées générales, lois, principes, leçons, préceptes : l'espèce doit prendre sa place dans le genre, le genre dans la famille, le phénomène dans la loi qui le régit, le fait historique dans l'ordre moral dont il relève, et ainsi de suite. Enfin des idées auxquelles on s'est élevé en *systématisant*, il faut redescendre aux applications pratiques. Exemples : Du vol défendu, on fera découler le respect du bien d'autrui et de celui de ses parents ; du rôle climatérique de la latitude, de l'altitude, de l'exposition et de la position plus ou moins éloignée de la mer d'un lieu donné, on en déduira les caractères essentiels de son climat ; en arithmétique et géométrie, la connaissance des règles et des théorèmes, conduira à la résolution de problèmes divers. Ici viendraient se placer, dans la pédagogie herbartienne, les *degrés formels (Formalenstufen)*, que je me permettrai d'appeler la *rhétorique de l'enseignement.*[1])

J. Paroz.

A propos des examens de recrues

Un journal jurassien publiait dernièrement une correspondance des Franches-Montagnes où l'on osait affirmer que si ce district occupait un rang hu-

[1]) A. Pinloche, professeur à l'université de Lille, dans son *Herbart,* appelle les *degrés formels, degrés de l'enseignement.* Le déterminatif *formel (formal)* désigne, chez les Allemands, à peu près ce que l'on appelle en rhétorique les *lieux communs.* Ce sont les casiers des idées, le plan logique d'une leçon.

miliant dans la statistique des examens de recrues, la faute doit en être attribuée aux experts pédagogiques!

Je m'attendais à un flot de protestations. Mon attente ayant été vaine jusqu'à ce jour, je me hasarde à vous communiquer les réflexions que m'a suggérées la dite correspondance.

Si les idées du correspondant étaient admises par le public en général et par le corps enseignant en particulier, rien ne pourrait être plus fatal aux progrès de l'instruction de nos jeunes gens. C'est pourquoi il importe de réfuter des affirmations aussi erronées que stupides. Si les experts suivaient un mot d'ordre conforme aux insinuations du correspondant des Franches-Montagnes, pourquoi Obwald (qui est au moins aussi conservateur que les districts catholiques jurassiens) serait-il placé au rang d'honneur, en compagnie de Neuchâtel, Glaris et Argovie? Ce serait évidemment dans le voisinage d'Uri et d'Appenzell-Intérieur qu'on devrait s'attendre à le voir figurer; mais il n'en est rien. Sans aller aussi loin, voyez, Monsieur le correspondant, si dans votre propre district aucune de vos communes ne trouve grâce devant la commission d'experts. Lisez la moyenne des notes de 1892 à 1896 pour Epiquerez : 7, 8. — Ah! direz-vous peut-être, l'exception confirme la règle. — Dans ce cas, prenez encore, dans le district de Delémont, la commune catholique et conservatrice par excellence, Saulcy. Voyez le résultat des examens pour 1896, et reconnaissez avec tous les hommes de bon sens que les examinateurs assignent à chaque recrue le rang qu'elle mérite, sans tenir compte ni de son origine, ni de ses opinions politiques.

Malgré cette énumération déjà longue, je ne puis résister au désir de citer encore l'exemple du Valais. Il y a quelques années, ce canton occupait un rang des moins réjouissants pour le corps enseignant valaisan. Il est vrai que, dans ce canton, les instituteurs sont peu rétribués, les vacances durent presque tout l'été et l'organisation des écoles laisse à désirer. Il serait curieux et peut-être édifiant pour nous d'entendre quel langage tenaient ces braves gens en présence du résultat attristant des examens. S'ils avaient raisonné comme Monsieur le correspondant, ils se seraient croisé les bras et auraient attendu paisiblement qu'il plût aux experts fédéraux de reconnaître la qualité supérieure de leurs connaissances. Mieux avisés, ils ont recherché dans les défectuosités et les lacunes de l'enseignement la cause de leur infériorité. Ils ont fait mieux: ils ont cherché à y porter remède. Une vaillante revue pédagogique, l'*Ecole primaire*, ne cessait d'encourager les uns, de relever l'espoir des autres, de stimuler le zèle de tous en entretenant parmi les membres du corps enseignant une noble émulation. Cette sage conduite a porté de bons fruits. Aujourd'hui le Valais a dépassé Schwytz, Lucerne, Fribourg, Vaud, Berne, etc. Voilà l'exemple que nous devons imiter. En agissant ainsi, nous pourrons espérer de voir, un jour, notre cher Jura occuper un rang honorable. Mais pour atteindre ce noble but, il faut le concours de tous les amis de l'instruction et de la jeunesse.

JUILLERAT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Retraite de M. Chautems.** M. J.-P. Chautems, inspecteur des écoles primaires, vient de se retirer de ses fonctions après avoir consacré 46 années de travail à l'éducation populaire. Entré dans l'enseignement en 1851, il fut nommé régent dans les écoles de la ville en 1854. Pensant que l'instituteur primaire doit chercher sans cesse à augmenter ses connaissances intellectuelles,

pour éviter les effets déprimants, la tendance à la routine qui résultent parfois d'un enseignement toujours confiné dans une même partie du programme, il fit toujours tendre ses efforts au perfectionnement de son instruction personnelle. La distinction avec laquelle il s'acquitta de sa tâche le fit désigner pour succéder en 1871 à M. Cambessédès comme inspecteur des écoles. Il vient de quitter ces fonctions après les avoir, pendant 26 ans, remplies avec une compétence et un dévouement qui lui ont valu la plus profonde considération de la part de ceux qui ont pu le voir et le juger à l'œuvre. Z.

— **Rapport sur le groupe 17.** Dans la partie « Bibliographie » du dernier nº de l'*Educateur*, un correspondant demande que le « rapport sur le groupe 17 » soit, par une réduction de prix, mis à la portée des instituteurs. Cette idée mérite d'être chaudement appuyée. Les membres du corps enseignant, qui ont apporté la plus grande bonne volonté à ce que l'exposition scolaire fît bonne figure, sont les premiers intéressés à savoir ce qu'on pense de leur œuvre et quelles sont les constatations générales qui découlent de la vaste enquête à laquelle elle a donné lieu. Z.

VAUD. — **Pensions de retraite.** Dans la séance du Grand Conseil, du 8 février, M. Bugnon, rapporteur, a demandé le renvoi de la discussion du projet de loi augmentant la pension des régents et des régentes retraités sous l'ancienne législation. Diverses pétitions sur ce sujet étaient arrivées à la commission. Le lendemain, le projet a été adopté avec un amendement de M. Demiéville demandant que l'augmentation soit accordée ensuite de renseignements donnés par les intéressés.

— **Maîtres secondaires.** Le comité de la Société vaudoise des maîtres secondaires, réuni à Lausanne, a organisé son bureau. Sur le refus formel de M. Lagier, directeur des écoles de Nyon, d'en accepter la présidence, le comité s'est constitué comme suit : Président, M. Wanner, directeur du collège d'Yverdon ; vice-président, M. Dupuis, directeur à Orbe ; secrétaires, M. Hoinville et M. Hübscher, maîtres à l'Ecole industrielle cantonale ; suppléant, M. Lagier.

L'assemblée générale de la société aura lieu cette année, à Nyon, probablement dans le courant d'octobre. Le sujet à l'ordre du jour est l'enseignement du dessin artistique.

NEUCHATEL. — **Circulaire de la Société pédagogique.** Le Comité central, auquel vous avez confié, pour l'exercice 1897-1900, la direction de la Société pédagogique, s'est constitué comme suit : Président : F.-C. Scherff, à Neuchâtel ; vice-président : A. Thiébaud, au Locle ; secrétaire : W. Brandt, à Neuchâtel ; secrétaire-adjoint : C. Wuthier, à Cernier ; caissier : F. Rosselet, à Bevaix ; membres-adjoints : B. Mouchet, à La Chaux-de-Fonds ; A. Hillebrand, à Couvet. Les suppléants ont été désignés en la personne de MM. Bunzli, à St-Blaise ; Bubloz, à la Chaux-de-Fonds ; Russillon, à Couvet et Grandjean, au Locle. Les districts du Val-de-Ruz et de Boudry devront procéder à une nouvelle votation. Nous avons l'espoir que nous serons aidés et soutenus dans notre tâche par tous nos collègues qui se feront un devoir d'être membres actifs de la Société pédagogique neuchâteloise, et nous pouvons les assurer que nous donnerons tous nos soins aux questions intéressant la position matérielle du corps enseignant et, par suite, à la réorganisation du Fonds scolaire de prévoyance. Nous chercherons à entretenir les relations les plus cordiales avec nos autorités, sans oublier toutefois qu'il sera toujours de notre devoir de défendre les intérêts généraux de notre Société, de même que les intérêts particuliers de chacun de ses membres, si d'une manière ou d'une autre ils étaient lésés. Nous espérons établir des relations fréquentes avec les associations sœurs, des cantons voisins, comme aussi avec nos collègues de la Suisse allemande.

Conférences. En modifiant profondément nos statuts, vous l'avez fait dans l'espoir d'enrayer l'indifférence qui se manifestait depuis quelque temps à nos réunions; aussi, tout en comprenant que les travaux libres contribueront à rendre nos assemblées aussi intéressantes que fructueuses, désirons-nous voir figurer à l'ordre du jour certaines questions. Ce sont, premièrement, celles qui seront traitées au prochain congrès de Bienne, à savoir :

1° Etablissement d'un programme minimum pour les écoles primaires de la Suisse romande et, autant que possible, unification des moyens d'enseignement; 2° Divergences dans l'application de la loi militaire aux instituteurs. (Pour plus amples renseignements, voir l'*Educateur* du 15 novembre 1897.)

Une autre étude que votre Comité central a l'honneur de vous proposer est le « Subventionnement des écoles primaires par la Confédération ». Vous n'ignorez pas que sous peu cette question sera soumise au peuple suisse. Etant les premiers intéressés il importe que nous puissions transmettre à nos autorités les vues et les désirs du corps enseignant.

*Concours.**) En vertu de l'article 34 de notre règlement, notre Société a institué un concours annuel sur des sujets qui, ne demandant en somme que peu de recherches, seront accessibles à tous les membres. Chacun pourra ainsi faire profiter ses collègues soit de son expérience, soit de ses méthodes. Les travaux sans signature, accompagnés d'un second pli cacheté renfermant le nom de l'auteur, devront être envoyés avant le 1er juin à M. F.-C. Scherff, président (art. 35). Les travaux libres ne sont pas admis, les deux questions adoptées par le comité central sont : 1° Choix de trente sujets de composition pour un des degrés de l'école primaire avec plan très réduit (maximum de pages : 6). 2° Quels moyens employez-vous pour inspirer l'amour du travail à vos élèves ? (Maximum : 5 pages). Chers collègues, nous croyons à la réussite complète de cette innovation et nous ferons notre possible pour rétribuer dans la mesure de nos moyens les auteurs des travaux primés.

Chant. Un de nos désirs les plus chers serait de voir ressusciter nos anciennes assemblées annuelles. En se mettant avec tant soit peu de zèle à l'étude de chœurs proposés, la somme des bonnes volontés produirait certainement un résultat réjouissant qui nous permettrait, pour l'année prochaine, si possible, ou éventuellement pour 1899, d'organiser non plus une de ces brillantes fêtes d'antan, mais une modeste réunion dans une de nos localités. D'accord avec M. Stoll, notre dévoué directeur, nous avons fixé notre choix sur les nos 10, 23, 27, 30, 33, 54, 59, 81, 85 du recueil de Zofingue.

Educateur. Depuis un certain nombre d'années, ce journal, qui est pourtant notre tribune, est délaissé par le corps enseignant neuchâtelois. Tout en comprenant fort bien que la multiplicité des revues pédagogiques ait détourné de notre organe plusieurs collègues, nous ne saurions que les engager à rester fidèle à notre drapeau romand. En lisant l'*Educateur* de cette année, ils pourront se convaincre que le comité de Bienne a été en tous points à la hauteur de sa tâche.

Agenda des écoles. Il est de notre devoir d'encourager cette publication. Diverses améliorations y ont été apportées et le prix n'en a pas augmenté. De plus, les bénéfices réalisés seront versés à la Caisse de secours des instituteurs romands. Pour une œuvre si utile, personne, nous l'espérons, ne restera en arrière.

Administration générale. MM. les présidents des sections voudront bien nous faire parvenir : 1° la liste des membres du Comité pour 1897-98; 2° celle des membres actifs, des membres auxiliaires et des membres honoraires de leur section; 3° le nom du directeur de chant.

*) Ne pas confondre avec le grand concours bisannuel institué par le département de l'Instruction publique, de concert avec le Comité central.

Chers collègues, pour que la nouvelle organisation réussisse à donner plus de vie à notre Société, efforçons-nous d'abord de développer de plus en plus parmi nous ce qui doit être à la base d'une association comme la nôtre : l'esprit de solidarité. Alors nous pourrons croître et prospérer. C'est par ce vœu que nous terminons en vous présentant, en même temps que nos souhaits de bonne année, nos cordiales et sincères salutations.

AU NOM DU COMITÉ CENTRAL :

Le Secrétaire, W. Brandt. — *Le Président,* F.-C. Scherff.

JURA BERNOIS. — **Synode libre de Delémont.** Il s'est réuni le 29 janvier à Delémont sous la présidence de M. Hof, maître au progymnase, qui a rappelé le décès prématuré de Joseph Schaller. L'assemblée s'est levée pour honorer la mémoire de cet excellent collègue.

M. l'inspecteur Gobat a donné une leçon de lecture d'après la méthode des mots normaux en se basant sur *Mon joli petit livre,* syllabaire en usage dans nos écoles. M. Gobat a rattaché une leçon de calcul et une leçon de dessin aux données générales de la leçon de lecture pour faire mieux saisir la concentration de l'enseignement autour d'une idée principale.

M. D. Simon, maître au progymnase, a fait ensuite une conférence sur l'acétylène et sur la fabrication du carbure de calcium. Son exposé était accompagné de diverses expériences pour faire saisir la composition du gaz et son emploi industriel.

M. Blanchard, maître au progymnase, a lu ensuite un travail sur les enfants faibles d'esprit dont l'éducation est du ressort de l'Etat, des communes et des parents. Le corps enseignant doit travailler à l'application de l'art. 55 de la loi scolaire qui prévoit des classes et des établissements spéciaux pour les diverses catégories d'enfants faibles d'esprit (arriérés, épileptiques, idiots, etc.).

Les subventions fédérales, si elles existaient, pourraient être employées en partie à cette belle œuvre de relèvement social. On décide ensuite de ne pas appuyer la proposition de boycotter les maisons de commerce qui envoient des annonces à la *Feuille officielle scolaire.* M. Gogniat, de Courtételle, a été nommé directeur de chant. MM. Hof et Gobat sont délégués à l'assemblée du *Lehrerverein.* La prochaine réunion aura lieu au commencement de mai à Bassecourt. On y discutera les deux questions à l'ordre du jour du congrès de Bienne.

— **Plan d'études pour les écoles françaises.** Nous avons reçu la lettre suivante que nous traduisons : « D'après le nº 2 de l'*Educateur* j'aurais, lors de la discussion du plan d'études des écoles primaires françaises, empêché la publication d'un catalogue des moyens d'enseignement. J'ai, au contraire, réclamé un catalogue spécial pour les moyens d'enseignement afin qu'on puisse le modifier suivant les besoins et les circonstances, sans être obligé de reviser le plan d'études. On devrait aussi établir un catalogue des manuels et des moyens d'enseignement employés dans les écoles jurassiennes, comme on l'a fait pour les écoles allemandes. C'est à la commission jurassienne des moyens d'enseignement de faire ce travail qui d'ailleurs est facile.

Agréez, etc.

E. Martig.
Directeur d'école normale.

Extrait du procès-verbal du Comité du synode cantonal. Sur la proposition de M. Martig, directeur d'école normale, l'assemblée décide en principe de ne pas admettre dans le plan d'études l'indication des manuels scolaires obligatoires.

Pour copie conforme :
Jost, instituteur.

— **Commission des moyens d'enseignement.** La commission jurassienne des moyens d'enseignement a décidé : 1° de mettre au concours un recueil de chants ; 2° de proposer le *Jeune Citoyen* comme manuel obligatoire des cours complémentaires : 3° de procéder déjà maintenant à la revision du *Trésor de l'Ecolier ;* 4° de recommander le *Premier livre d'histoire suisse* de M. Elzingre ; 5° de proposer l'établissement d'une nouvelle carte murale du canton de Berne.

BERNE. — **Réorganisation des écoles normales.** Les propositions de la Direction de l'instruction publique, en ce qui concerne la réorganisation des écoles normales, sont les suivantes :

1° Les études professionnelles des instituteurs bernois se feront dans les écoles normales de Hofwyl et de Porrentruy, en outre au gymnase de Berthoud, à l'école cantonale de Porrentruy et enfin dans les écoles normales supérieures *(Lehramtsschulen)* qui devront être créées à Berne et à Porrentruy.

2° Ces études sont théoriques et pratiques.

3° Le cours préparatoire qui comprendra trois années se fera dans les écoles normales et dans les écoles moyennes ci-dessus. Un cours professionnel de deux années, faisant suite au précédent, sera donné dans les écoles normales supérieures *(Lehramtsschulen)*.

4° Des écoles d'application seront adjointes aux écoles normales supérieures.

Ces propositions seront soumises d'abord au Conseil exécutif, puis au Grand Conseil. Le *Berner Schulblatt* nous apprend que le Comité du synode a demandé que la question soit soumise à une discussion générale dans une séance extraordinaire du synode scolaire.

SOLEURE. — † **Jean von Burg.** Cet instituteur de mérite est décédé le 13 janvier, à Olten ; il n'était âgé que de 57 ans. C'est une grande perte pour les instituteurs soleurois, car von Burg a été leur représentant autorisé dans tous les efforts, dans toutes les luttes qui, ces dernières années, ont eu pour but l'émancipation du corps enseignant.

ZURICH. — **Gratuité du matériel scolaire.** Des 350 communes scolaires primaires du canton, 263 ont introduit la gratuité des ouvrages classiques et des fournitures scolaires et 50 celle des fournitures seulement. Des 91 communes scolaires secondaires, 41 ont la gratuité complète, 2 la gratuité des manuels classiques et 10 la gratuité des fournitures scolaires.

THURGOVIE. — † **L'inspecteur Britt.** C'était plutôt un homme d'affaires qu'un homme d'école et l'inspection des classes ne lui prenait pas beaucoup de temps. Il a fonctionné longtemps comme expert pédagogique dans les examens de recrues de la IIIme division. Il causait avec les jeunes gens et avait déjà inscrit ses notes quand le conscrit croyait que l'examen allait seulement commencer. Il avait l'habitude de donner une bonne note en instruction civique dès qu'un jeune homme avait quelque compréhension de la chose publique, n'eût-il même aucun souvenir des noms et des dates dont l'oubli est, dans les cercles pédagogiques, le signe caractéristique et infaillible de l'ignorance crasse.

SUISSE. — **Subventions fédérales.** Les gouvernements de Zurich, Berne, Argovie, Saint-Gall, Grisons, Thurgovie, Schaffhouse, Tessin, Bâle-Campagne, Neuchâtel, Soleure, Valais et Bâle-Ville se sont prononcés en faveur du projet des directeurs de l'instruction publique. Bâle-Ville demande que la question des subventions fédérales aux universités soit liée à celle des subsides aux écoles primaires. On ne s'attendait pas à voir les Bâlois mettre ce sabot ploutocratique aux revendications légitimes des classes pauvres et laborieuses. Quant au canton de Vaud, le Conseil d'Etat est opposé en principe aux subventions fédérales pour les écoles primaires; il a refusé d'entrer en matière sur le projet, ce qui n'a pas lieu de surprendre, M. Ruchet s'étant tenu prudemment à l'écart des discussions de ses collègues.

BIBLIOGRAPHIE

Méthode de lecture et d'orthographe par P.-F. Aupetit (Livre du maître). Paris, Librairie de la France scolaire. Prix : 1 fr.

C'est une méthode de lecture synthétique. Les mots scientifiques ou d'un usage peu courant ne font pas défaut. Nous citerons *apozème, ache, chevèche, datura, alèze, bleime, syzygie, ypréau, pleyon,* etc. Il serait facile d'augmenter le nombre de ces mots qui ne disent rien à l'enfant. Ce premier recueil ne renferme que des mots isolés ; on ne rencontre pas la moindre petite phrase. Il ne répond donc pas aux principes méthodiques adoptés en Suisse pour l'enseignement de la lecture. H. G.

Mon joli petit livre. Leçons élémentaires de lecture d'après la méthode des mots normaux, par *H. Gobat,* inspecteur scolaire. Berne, librairie de l'Etat. Prix : 80 cts.

Mon joli petit livre ! Si jamais un livre a mérité ce titre, c'est bien celui-ci. Tout, en effet, y est joli et gracieux, et on ne peut l'ouvrir sans éprouver un véritable sentiment d'admiration; s'il s'est fait attendre un peu, au moins il n'y aura de déception pour personne. Avec quelle joie il va être accueilli par les petits auxquels il est destiné ! Les maîtres eux-mêmes ne pourront que se féliciter de l'intérêt qu'il ne manquera pas d'éveiller et d'entretenir au milieu de leur petit monde.

Cet ouvrage, adopté pour la première année du cours élémentaire et introduit à titre obligatoire dans les écoles française du canton de Berne, est conçu d'après la méthode des mots normaux. Cette méthode, connue depuis longtemps dans les écoles allemandes, s'adapte très facilement à la langue allemande, mais présentait de réelles et nombreuses difficultés pour être appropriée à la langue française. L'auteur est parvenu à les surmonter et à trouver une vingtaine de mots types bien choisis, dont il combine habilement les éléments pour en former d'autres mots et de petites phrases faciles à lire et à comprendre et pouvant fournir le sujet d'intéressantes leçons de choses. Ainsi point de syllabes vides de sens, mais des mots représentant des idées qui meubleront peu à peu les jeunes têtes. Chacun des mots types est illustré d'une vignette en couleur très bien réussie, et les vingt-six pages consacrées au développement de la méthode sont en caractères écrits d'une exécution irréprochable. La seconde partie de l'ouvrage, qui compte une quarantaine de pages et une soixantaine de jolies vignettes non coloriées, est en caractères typographiques et a été imprimée avec beaucoup de soin. Les caractères, grands d'abord, puis plus petits, sont d'une netteté parfaite, et les lignes et les mots sont convenablement espacés. Cette seconde partie se termine par des lectures attrayantes et instructives, que les élèves liront sans beaucoup de peine si la méthode a été bien appliquée. Ces lectures, comme les autres parties du livre, ne présentent rien qui ne puisse être facilement saisi par des enfants de six à sept ans et ne soit de nature à tenir leur attention en éveil. Ajoutons que la reliure réunit la solidité et l'élégance et que le papier est d'excellente qualité. Ainsi, quant à la forme et quant au fond, l'ouvrage offert aujourd'hui à nos jeunes écoliers réalise un progrès très marqué et des plus réjouissants, et c'est probablement le manuel le mieux réussi que possède actuellement la Suisse romande pour l'enseignement élémentaire. Mais pour en apprécier toute la valeur, la lecture de ce compte rendu bien imparfait ne suffit pas, il faut le voir et le parcourir. Ceux de nos collègues qui sont appelés à en faire usage éprouveront peut-être au début quelque embarras ; mais ils seront bientôt orientés par l'exposé clair et détaillé qu'a ajouté l'auteur au livre du maître pour indiquer la manière de

procéder dans l'emploi de la méthode, qui a d'ailleurs beaucoup d'analogie avec celle d'écriture-lecture, pratiquée depuis une vingtaine d'années dans les écoles du Jura bernois. E. P.

Histoire de la nation suisse, par B. van Muyden, 5me, 6me et 7me livraisons. Lausanne, H. Mignot, éditeur. Prix : 1 fr. 50 la livraison.

La cinquième et la sixième livraison terminent le premier volume du bel ouvrage de M. van Muyden; elles racontent les évènements du XVme siècle. La septième livraison, qui commence le deuxième volume, est consacrée à la réformation. Il faut louer chez l'auteur le style clair et pittoresque, le récit sobre, les aperçus généraux, les rapprochements ingénieux, les conclusions instructives. Si l'histoire du passé est l'école du présent, il faut reconnaître que M. van Muyden sait tirer la leçon des faits qu'il raconte. Quand il compare le Valais aux Grisons, le Zurich de Waldmann au Zurich d'Alfred Escher, il fait œuvre d'historien et de moraliste. Citons encore son appréciation sur les résultats des guerres de Bourgogne, sur l'apparition du grand pacificateur Nicolas de Flüe à la diète de Stanz, sur le rôle qu'un patriote de cette envergure aurait pu jouer au moment du Sonderbund et nous convaincrons nos lecteurs que l'ouvrage de M. van Muyden doit se trouver dans la bibliothèque de tout instituteur romand. Les nombreuses gravures intercalées dans le texte consistent en reproductions de costumes et de vues du temps, en plans de champs de batailles, en portraits, etc. H. G.

Trois ans de comptabilité à l'école primaire, par J.-F. Morerod, instituteur, 2me édition. Lausanne, A. Borgeaud. Prix ?

Cet ouvrage a été adopté par la commission des écoles de Lausanne, c'est dire qu'il est simple, pratique, issu de la vie de l'école. Comme le titre l'indique il est divisé en trois cours annuels et renferme 68 données se classant sous les rubriques principales suivantes : notes, comptes de caisse, mémoires, prix de revient, factures, inventaire, devis, et comptabilité d'un agriculteur pendant une année. Le livre du maître renferme les solutions détaillées de toutes les opérations. Nous sommes certain que les instituteurs qui emploieront ce manuel y trouveront plaisir et profit. H. G.

L'**Education du peuple après l'école**, par Gustave Vallat. Paris, librairie de la France scolaire. Prix : ?

Ce petit livre contient deux lettres : l'une d'un agriculteur à son fils, typographe à Paris, et la réponse de celui-ci. Ces lettres ont pour but d'inculquer au lecteur les idées d'honnêteté, de justice et de tolérance qui doivent être à la base de toute organisation sociale. H. G.

Le Foyer domestique. Journal illustré pour la famille, paraissant tous les samedis. — Un an : 6 fr. Six mois : 3 fr. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel. Médaille d'honneur de la Société nationale de France d'encouragement au bien.

Parmi les revues de famille que la Suisse romande voit éclore, donnons une mention particulière au *Foyer domestique*, qui publie dans ses colonnes une variété d'articles particulièrement soignés. L'illustration accentue encore ce caractère déjà très marqué par le texte. Nous venons de parcourir la collection des dix années du Foyer et sommes surpris de voir ce qu'on peut obtenir pour le prix minime de l'abonnement. Il y a là plus qu'une entreprise commerciale habituelle, on y discerne une volonté bien arrêtée de se rendre utile et le but précis de la publication, le développement graduel acquis pendant ces dix années, la valeur des articles et des illustrations, tout concourt en un mot à un ensemble qu'on ne peut que recommander chaudement à l'attention de toutes les familles de notre pays. Att.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

COURS INFÉRIEUR

(1re année)

Leçon d'intuition, d'écriture et de lecture

Vous avez appris, dans nos dernières leçons, mes petits amis, ce que c'est qu'une *vis* et l'usage qu'on en fait; vous savez aussi écrire et lire ces deux petits mots *une vis* et d'autres qui sont formés des mêmes lettres. Nous allons aujourd'hui parler d'autre chose.

Lorsque vous sortez le soir ou que vous regardez par la fenêtre après la tombée de la nuit, que voyez-vous toujours au ciel, quand il n'y a pas de nuages ? — Des étoiles. (Exiger des réponses formulées dans des phrases entières.) — Qu'y voyez-vous encore quelquefois ? — La lune. — Quelle forme a la lune ? — Elle est ronde. — L'avez-vous déjà vue autrement ? — Oui, comme un arc, un demi-cercle. — Paul, viens dessiner cette forme au tableau. C'est cela. A quoi ressemble la lune quand elle est ronde ? — Au soleil. — Comment lui ressemble-t-elle encore ? — Elle brille comme le soleil. — Pouvez-vous regarder le soleil ? — Non, cela nous ferait mal aux yeux. — C'est vrai, n'essayez jamais de le regarder, vous vous gâteriez la vue, vous pourriez même la perdre complètement. En est-il de même de la lune ? — Non, on peut regarder la lune sans se faire mal aux yeux, parce qu'elle est moins brillante que le soleil. — La lune est-elle toujours au même endroit dans le ciel ? — Non, on la voit d'abord sortir de derrière les montagnes là-bas, comme le soleil ; plus tard, nous la voyons presque au-dessus de nous. — C'est juste, et plus tard encore elle se cache derrière d'autres montagnes, du côté opposé; quand elle se montre au-dessus des montagnes, on dit qu'elle se lève, et quand elle se cache, on dit qu'elle se couche. Répétez cela.

Quand est-ce que vous voyez le mieux votre chemin le soir ? — C'est quand on voit la lune. — De quelle utilité est donc la lune pour nous ? — Elle nous éclaire le soir et pendant la nuit. — Qu'est-ce qui nous éclaire encore la nuit ? Et le jour ? Comment sont les objets qui éclairent ? — Ils sont brillants. — Tout ce que vous voyez briller au ciel, le jour et la nuit, porte le nom d'astre. Qu'est-ce donc que la lune ? Le soleil ? Les étoiles ? Dites maintenant tout cela dans une seule phrase. Puisque la lune nous éclaire le soir, à quoi peut-on bien la comparer ? A une grande lampe, à un flambeau. — C'est juste, aussi on dit que la lune est le flambeau de la nuit. Que peut-on dire du soleil ? Répétez ces deux phrases. Qui a fait ces deux beaux flambeaux ? Pour qui le bon Dieu les a-t-il faits ? A qui devez-vous penser en les voyant ? Que devez-vous faire à l'égard de celui qui a fait de si belles choses pour vous ? — Le remercier et l'aimer de tout notre cœur.

Lorsque vous serez plus grands, mes enfants, vous apprendrez encore beaucoup de choses intéressantes sur le soleil et la lune. Pour aujourd'hui, nous allons apprendre à écrire et à lire le mot *lune*. Mais pour bien mettre toutes les lettres, nous devrons d'abord prononcer *lu-ne*. Répète, Jean; toi, Emile; encore une fois, Marie, à haute voix et bien distinctement; tous ensemble à présent et lentement. Combien de fois remuez-vous les lèvres pour dire ce mot? Chaque fois que vous remuez les lèvres, vous dites une *syllabe*. Combien ce mot a-t-il de syllabes ? Que dites-vous d'abord ? Et ensuite ? Dites la pre-

mière syllabe; la seconde; les deux. Louis, viens tirer au tableau noir des traits pour représenter ces syllabes: combien en faut-il ? Que signifie le premier ? le second ?

Répétez la première syllabe lentement. Je vais la dire encore plus lentement : *l'-u*. Répétez. Que ditez-vous d'abord ? Et ensuite ? On n'entend presque pas ce que vous dites en premier lieu; comment avons-nous appelé cela dans nos premiers exercices ? — Un bruit. — Et ce qu'on entend beaucoup mieux ? — Un son. — Dites le bruit; le son ; les deux ensemble. Charles, viens représenter au tableau, au-dessus de notre premier trait, le *bruit* par un trait plus petit et le *son* par un point. Bien. Qu'est-ce que je montre là ? Et là ? Jules, viens montrer le son; le bruit. Nous passerons maintenant à la seconde syllabe, que nous traiterons de la même manière.

Vous avez déjà écrit *u* et *ne*. Voyons si vous savez encore. Prenez tous votre crayon et montrez-moi comment vous le tenez. Faites un *u* en l'air; haut, bas, ou un, deux, un, deux, un ! Henri, viens écrire *u* au tableau. Ecrivez tous *u* : un, deux, etc.

On fera voir ensuite aux élèves comment se forme la lettre *l*, on la fera reproduire, on fera écrire au tableau le mot *lune* au-dessous des signes qui en représentent les éléments, puis sur l'ardoise ou sur le papier, et l'on fera les combinaisons auxquelles peuvent donner lieu les mots ou les lettres déjà étudiées.

Il va sans dire que le sujet que nous venons de développer ne pourra être traité entièrement dans une seule leçon. L'intérêt qu'il éveillera chez les petits à qui nous nous adressons s'accroîtra sensiblement si l'on y rattache l'étude d'un petit chant comme ceux dont nous donnons ci-dessous les paroles, auxquelles il sera facile d'adapter une petite mélodie si l'on ne possède que les vers.

1er chant

Lune gentille,
Lune d'argent,
Viens et scintille
Au firmament.
Que ta lumière
Veille au repos
De la chaumière
Et des châteaux.

2e chant

1. Lune limpide et sans voiles,
Tu te berces au ciel bleu,
Dans la ronde des étoiles
Qui semble couronner Dieu.

2. Quand le marcheur lassé doute
Et frissonne dans la nuit,
Ta lueur baignant la route
A sa porte le conduit.

E. Péquegnat.

COURS MOYEN

L'orthographe

(Suite.)

Vient la composition. D'après notre plan d'études, ce sont des exercices d'imitation, des narrations, des descriptions, dont le fond est emprunté aux différentes branches d'enseignement ou à la sphère d'expérience des enfants.

Rappelons seulement qu'il faut les préparer convenablement, tant sous le rapport du fond que de la forme, afin que l'élève puisse facilement s'acquitter de sa tâche et ne puisse jamais alléguer l'ignorance. On devra l'habituer à travailler proprement, assidûment et à écrire du premier jet dans son cahier de composition.

Un homme d'école éminent avait l'habitude de dire à ce sujet : « La première moitié de la leçon consiste à faire des fautes, des brouillons; la seconde à les corriger. »

Que personne ne dise cela de nous. Nous marchons avec le progrès et nous ne détruirons point nous-mêmes ce que nous aurons édifié. De nos jours, tout presse, tout vole, parce que le temps c'est de l'argent. Pourquoi faire double tâche alors, une mauvaise d'abord, puis une bonne ? Pourquoi double dépense et de matériel et de temps ? Mieux vaut amener l'élève à la possibilité de faire bien et prévenir l'inattention, l'ennui, les fautes, la malpropreté, la mauvaise écriture. Quand nous aurons obtenu de lui ce qu'il est possible de faire, remplissons à notre tour le devoir qui nous incombe. Corrigeons, dans le plus bref délai possible, les travaux écrits pour témoigner aux élèves l'intérêt que nous leur portons et afin de maintenir et de stimuler leur zèle.

Comme moyens éminemment propres à développer l'orthographe, nommons encore la lecture, les conjugaisons, le vocabulaire.

La lecture et l'orthographe vont généralement de pair. Donc il importe énormément d'apprendre à lire aux élèves ; d'insister sur une bonne prononciation et une juste liaison des mots ; d'obtenir une lecture pure, nette, intelligente ; de ne ménager ni corrections, ni interrogations, ni explications. Si les monographies historiques ou géographiques des manuels offrent un grand nombre de difficultés à vaincre, sachons varier les sujets de nos lectures, afin d'empêcher l'inattention.

Nous pouvons, comme récompense d'une bonne semaine, d'une bonne journée, lire une fable, une page intéressante aux élèves, ou bien aussi leur indiquer ou leur prêter des livres qui leur conviennent. Nous pouvons organiser un échange mutuel de livres entre eux ou leur conseiller l'abonnement d'un journal ou d'une bibliothèque. Il faudrait que chaque école fût pourvue d'une bibliothèque appropriée aux différents degrés. En attendant qu'il en soit ainsi, poussons de toutes nos forces la jeunesse à la lecture, car elle lit évidemment trop peu ; c'est pourquoi elle n'a plus d'aspirations idéales ; c'est pourquoi le matérialisme se propage dans une mesure si effrayante. *(A suivre.)*

COURS SUPÉRIEUR

Dictée

La pêche de l'ablette

La pêche s'est ouverte dans de bonnes conditions ; la température ayant été assez élevée, il n'est pas impossible que la période du frai ait coïncidé avec les prescriptions immuables de l'administration. Une fois n'est pas coutume.

La physionomie des pêcheurs qui ont fêté ce grand jour, la ligne à la main, a pu vous renseigner sur ce point. Si vous les avez vus rentrer l'oreille basse, la mine allongée, cela voulait dire que l'on s'était encore cette année trop hâté d'ouvrir la carrière à leurs appétits piscivores. Tant qu'il a charge d'œufs, le poisson ne mange pas, ne touche pas aux amorces et, par conséquent, ne s'accroche pas à l'hameçon.

C'est généralement l'ablette qui fait les frais de ce premier engagement. Un charmant poisson que cette ablette, qui joue dans les surfaces le rôle d'expurgateur, que le véron et le goujon tiennent sur les fonds sablonneux.

Le mouvement est sa vie : du lever au coucher du soleil, elle va, vient sans relâche, le nez dans le courant, tantôt se rapprochant des bords, tantôt croisant au milieu du fleuve, s'enfonçant, remontant, puis émergeant en partie de la nappe cristalline sur laquelle elle passe rapide comme un éclair d'argent, toujours à l'éveil, alerte à saisir les moucherons, les vermisseaux que la chance conduit à sa portée, sans cesse en action et jamais rassassiée, comme il convient à un fonctionnaire dont l'estomac est responsable de la pureté et de la salubrité des eaux. (G. DE CHERVILLE.)

COURS SUPÉRIEUR

Composition

Lettre

Sujet. — Un jeune garçon rend compte à son parrain de ses succès à l'école et lui fait part de ses projets d'avenir.

Plan. — Son zèle, ses efforts. Connaissances acquises, mais encore bien insuffisantes. Sa gratitude et son attachement pour son maître. Regret de se séparer de ses camarades d'école. Carrière à laquelle il va se préparer. Sentiments avec lesquels il envisage les années de travail au bout desquelles il espère être capable de remplir une place utile dans la société. En qui il met sa confiance pour atteindre le but qu'il se propose. *E. P.*

II. SCIENCES NATURELLES

Leçon sur le sens de l'odorat

Le son résulte, vous le savez, d'un mouvement vibratoire qu'éprouvent les corps sonores. (Explications et démonstrations élémentaires.) Ces vibrations se transmettent à l'air, sont recueillies par la conque de l'oreille, qui les dirige par le conduit auriculaire jusqu'à la membrane du tympan, laquelle entre également en vibration. Quelques savants ont pensé que les odeurs résultaient aussi d'un mouvement vibratoire transmis à l'air par les substances odorantes; mais rien n'est moins exact. Les odeurs sont considérées aujourd'hui comme des corps existant par eux-mêmes; ce sont des parcelles matérielles d'une ténuité incomparable et volatilisées dans l'atmosphère. Ici, la matière semble devenir insaisissable. Le chimiste peut bien extraire d'un corps l'huile essentielle qui lui donne son odeur (quelques exemples); mais il ne peut séparer de cette huile son principe odorant, qu'il ne connaît que par l'impression qu'il en reçoit.

Rien ne donne une idée plus exacte de la divisibilité de la matière que la diffusion des odeurs. Cinq centigrammes de musc placés dans une chambre y développent une odeur très forte, pendant un temps assez long, sans perdre sensiblement de son poids, et la boîte qui les a contenus en conserve presque indéfiniment le parfum. Un savant rapporte que des papiers parfumés par un grain d'ambre gris étaient encore très odorants après quarante années.

Les odeurs sont transportées par l'air à des distances considérables; un chien reconnaît de fort loin, par l'odorat, l'approche de son maître, et l'on assure qu'à près de dix lieues des côtes de Ceylan, le vent apporte aux navigateurs l'odeur délicieuse de ses forêts embaumées.

Eh bien, ce sont ces particules odorantes, tellement ténues, nous le répétons, qu'elles semblent immatérielles, qui, entrant avec l'air dans le nez par les narines, affectent le *nerf olfactif,* lequel transmet l'impression au cerveau.

L'organe de l'odorat ou de l'*olfaction* est donc le nez. Seulement ne croyez pas que cet appendice plus ou moins gracieux, qui occupe le milieu de la face, constitue à lui seul l'organe de l'olfaction; bien loin de là. La surface du *nez interne* est, en effet, beaucoup plus grande que la surface interne du nez externe. Ce nez interne constitue ce que l'on est convenu d'appeler les *fosses nasales.* Ce sont deux cavités qui font suite à celles du nez proprement dit; elles présentent un grand nombre d'enfoncements ou d'anfractuosités et s'ouvrent en arrière au-dessus du gosier. Elles sont séparées par une cloison verticale osseuse et cartilagineuse, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de l'appendice nasal. Toute la surface interne de l'appareil olfactif est tapissée d'une mem-

brane muqueuse, la *membrane pituitaire*, organe immédiat de l'odorat. Cette membrane, repliée dans les anfractuosités nombreuses dont nous venons de parler, présente une superficie d'autant plus grande aux impressions olfactives. Les principes odorants imprègnent la pituitaire et c'est dans son tissu qu'ils arrivent au contact des fibres terminales du nerf olfactif. Elle doit être continuellement humide, autrement on n'aurait aucune perception des odeurs ; lorsqu'elle se dessèche, comme au début d'un rhume de cerveau, le sens de l'odorat est plus ou moins oblitéré.

L'on fait volontiers du sens olfactif le conseiller de l'estomac. Quand l'appétit se fait sentir, l'odeur des aliments paraît agréable; elle répugne, au contraire, quand la faim est satisfaite, et l'odorat nous avertit alors de ne plus prendre de nourriture. On peut dire avec tout autant de raison que ce sens complète celui du goût, en nous permettant d'apprécier l'arome sans lequel les aliments et les boissons ne développent qu'une sensation assez grossière ou tout au moins dépourvue de finesse.

Ce sens, médiocrement développé chez l'homme, se perfectionne beaucoup chez certains mammifères tels que le chien, le renard, l'ours, etc. Dans ce cas, les anfractuosités des fosses nasales prennent un plus grand accroissement, et par ce fait, la surface de la membrane pituitaire est augmentée. D. Simon.

III. MATHÉMATIQUES

Sur l'enseignement de la Géométrie

Je viens de parcourir les derniers cahiers Selve (*manuel d'arithmétique* pour les écoles primaires françaises du canton de Berne, VIIe, VIIIe et IXe années scolaires) et, franchement, j'avoue les avoir feuilletés avec un réel plaisir. Je n'ai guère considéré toutefois que les pages ayant trait à l'enseignement de la géométrie. — Pourquoi ? — Eh bien, le temps m'a fait défaut et cette partie m'aura frappé davantage.

M. Selve, en effet, va prendre ses problèmes un peu partout, au jardin et aux champs, chez le tailleur de pierres comme chez le vigneron ; il les emprunte aussi bien à la modiste qu'au maçon et il a soin d'illustrer ses cahiers de nombreuses figures et gravures parlant immédiatement aux yeux et attirant l'attention. J'en ai tiré la conclusion : M. Selve veut de l'intuition, il place l'intuition à la base de son enseignement de la géométrie, comme il a su en faire le fondement du calcul en général.

M. Selve a-t-il tort ? — Non, certainement non ; cette méthode vaut toujours mieux qu'un lourd fatras de définitions obscures et d'expressions incomprises. Elle me paraît, de plus, naturellement logique et plus apte à développer le goût des figures et l'amour de la « science de l'étendue » que toutes les belles démonstrations si rigoureusement mathématiques et si profondément abstraites des quinze livres de maître Euclide.

Il n'est toutefois peut-être pas superflu de nous expliquer davantage et de défendre ici notre manière de voir. Nous nous trouvons en effet en présence de deux méthodes bien distinctes. Dans l'une, on présente à l'enfant la géométrie comme quelque chose de fini, de parachevé : c'est la longue enfilade des théorèmes d'Euclide avec ses quelques applications. Dans l'autre, le maître dépose simplement un germe dont il surveille jalousement le développement et l'éclosion : ce serait la méthode intuitive, avec ses très nombreux exercices.

Quelle est la meilleure voie à suivre ? — Voilà la question d'où dépendent évidemment les résultats de l'enseignement de la géométrie. Essayons de la résoudre dans cet article.

La géométrie est une science; elle est donc soumise aux diverses lois philo-

sophiques régissant les autres sciences. Or, nous lisons dans la magistrale étude de M. Ernest Naville : *Qu'est-ce que la philosophie? (Bibliothèque universelle* et *Revue suisse,* Avril 1884) : « Le but de la science est d'expliquer les faits ou de rendre raison de l'expérience. La science suppose donc l'expérience par laquelle nous connaissons les faits et l'emploi de la raison par laquelle nous connaissons l'enchaînement des idées. » Et plus loin : « Observer, supposer, vérifier les suppositions faites, en en déduisant les conséquences par le raisonnement : telle est la méthode de toutes les sciences. »

Examinons en effet comment procèdent les sciences modernes.

La physique observe un phénomène isolé dans les circonstances ordinaires de sa production; elle observe le même phénomène dans des conditions spéciales, bien déterminées d'avance; après un certain nombre d'expériences seulement elle formule une loi physique. C'est en rendant scrupuleusement hommage à cette trinité : *observation, expérimentation, généralisation* que la physique a détruit à tout jamais les innombrables dieux du paganisme et les trop fameux fluides impondérables . . . et qu'elle est actuellement un des plus puissants leviers de la civilisation.

Ecoutez maintenant ce maître d'histoire naturelle : « Les feuilles, déclame-t-il d'un ton plus ou moins doctoral, sont percées de petits trous, appelés stomates, servant à la respiration de la plante. » — C'est complet, n'est-ce pas? et nous en sommes tous fort heureux pour ce bel ornement de nos forêts. Mais, faites avec moi la petite expérience consistant à demander à une douzaine d'enfants : Dis, Louis, quel est le mot qui t'a le plus frappé dans la phrase ci-dessus ? — Tous, ou presque tous, vous répondront : stomates ! — Le fait essentiel a donc passé inaperçu et la leçon est une leçon perdue ! En serait-il de même si le maître avait fait usage du microscope ? — L'œil à l'oculaire, l'enfant se serait écrié bien vite : « Eh ! c'est tout des trous ! » et cette exclamation enfantine se serait retrouvée dans son regard de joyeuse surprise ! Cette fois le fait important est dûment constaté, sûrement emmagasiné et le maître n'a plus qu'à en donner le *pourquoi?* Il pourra même faire rentrer dans sa leçon les pores de la peau, la perspiration, la nécessité de la propreté sur tout le corps, etc. : ses paroles ne tomberont plus dans une oreille close; elles ne s'adresseront plus à un esprit somnolent ou assoupi, car l'intérêt aura été éveillé. Par quoi ? — Par l'observation.

Nous pourrions d'ailleurs multiplier les exemples. Personne n'admettra que l'astronomie ait commencé par les découvertes de Galilée ou de Copernic, par les lois de Newton ou de Kepler et que ces lois ont créé la sublime harmonie des espaces planétaires ; personne ne voudrait soutenir que la cristallographie soit sortie, armée de toutes pièces, d'un cerveau cristallographique par excellence; que la géologie ait débuté par établir des règles fixes, des couches distinctes de tant de rayon pour le portlandien, de tant d'épaisseur pour le néocomien !

Partout, partout, nous trouvons à la base une riche moisson d'observations minutieuses et détaillées; ici un fait physique, là un phénomène chimique, plus loin un cristal, dans cette ravine un fossile, toujours, partout, un fait tombant sous l'un ou l'autre de nos sens. La nature remplit le rôle d'éducateur émérite, et cela par l'intuition.

Inutile d'insister davantage. Les premiers géomètres n'ont certes pas commencé par des démonstrations et des théorèmes abstraits. Pourquoi donc l'enfant devrait-il le faire ? La géométrie, comme science, n'a pas commencé avec les Bernoulli, les Euler, les Laplace, pas plus qu'avec Pythagore ou Euclide ; elle a passé par les mêmes phases que toutes les autres sciences actuelles et c'est pourquoi la logique seule nous imposerait déjà l'intuition comme base de tout enseignement de la géométrie bien comprise et cela non seulement au 1er degré, mais à tous les degrés.

H. P.

Accords. — Réparations.

64

FONDÉ 1807 **HUG FRÈRES & Cie, ZURICH** FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement

Pianos de construction **solide**, châssis en fer, haut. 126 cm., **excellent mod. suisse**, à 7 octaves **fr. 675**

Pianettino de 5 octaves **fr. 375.**

Piano d'étude de 6 octaves **fr. 550.**

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS **américains** et **allemands, pour la famille, l'église** et **l'école, depuis 110 fr.**

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS pr **séminaires, régents** et **élèves,** avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales pr Instituteurs, etc.

Garantie. — Amortissement.

Garantie. — Amortissement.

Accords. — Réparations.

Cartes vélocipédiques Mullhaupt

Carte routière de la **Suisse** 1/445000, prix 2 fr.
Carte routière de la **Suisse occidentale** et de la **Savoie** 1/300000, prix 2 fr.
Carte routière de l'**Europe centrale,** prix 2 fr.
Carte routière du **Canton de Vaud** 1/200000, prix fr. 1,50.
Petite carte de la **Suisse** 1/850000, fr. 0,60
Nouvelle Carte scolaire du Canton de **Vaud** 1/200000, fr. 1,50.
En vente chez les libraires et l'éditeur

Mullhaupt à Berne.

ANÉMIE

PILULES du Dr BLAUD

CHLOROSE

CONTRE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de ***50 ans*** par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

BLAUD

42

Quel instituteur me donnerait des leçons de **littérature française?** Je préfère la campagne et la simplicité.

F. Burtschi,
82 Mittelstrasse, 7. **Berne.**

Qui cèderait au musée pédagogique de Fribourg, pour sa galerie des pédagogues, le portrait de M. **Alexandre Daguet,** édité à Neuchâtel vers 1890—1894? 77

Pour une bonne maison, à la campagne, dans le canton de Vaud, on cherche une

CUISINIÈRE

capable, pas trop jeune et bien recommandée. Entrée en février. 76

Adresser offres et certificats à **Madame de Mestral, Château de Vullierens sur Morges.**

TIMBRES CAOUTCHOUC

CLICHÉS

d'après les procédés les plus modernes

Poinçons, marques à feu, cachets à cire

PLAQUES DE PORTES
GRAVÉES ET ÉMAILLÉES

IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & Co.,
BIENNE

Encres indélébiles en 24 couleurs
Encre de Chine liquide
essayées et recommandées par MM. les professeurs, architectes, etc.
Encre pour écoles et administrations
fabriquées par 79
Schmuziger & Co., Aarau
Se vendent dans toutes les papeteries
3 premiers prix

PLUS DE DARTREUX
Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

CRÊME ANTI-DARTRE

de **Jean Koller,** méd.-dentiste, Lindenhof, **Hérisau**
Contre dartres sèches, fr. 3.—le flac.
Contre dartres humides, » 3.25 »
NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres *sèches* ou *humides*. 3

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20
GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois
Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance.
Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes Méd. d'arg. pour les instruments de musique Médaille de bronze, la plus haute récompense décernée aux éditions musicales

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

Catalogues gratis et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'*Union artistique.*

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:
20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

L'INUSABLE

Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles c'est incontestablement l'élégant **Porte-monnaie en cuir souple sans couture,** avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. 58

A. Joannot-Perret, fabrict. à **Faoug** (Vaud).
Accepterait des agents.

L'IMPRIMERIE

C. SCHWEIZER & Co.

A BIENNE

se charge de l'impression de

Volumes, Brochures, Thèses, Poésies, Circulaires, Rapports, Cartes de fiançailles et de visite, Menus, Entêtes de lettres, Registres, Livres à souches, Enveloppes, Programmes, Affiches, etc., etc.

Atelier de reliure et ebicherie

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIVme ANNÉE — BIENNE

No 5 — 1er Mars 1898

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :
M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :
M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :
M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'Ecole secondaire, DELÉMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à
M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. **W. Rosier**, prof.; **Louis Favre**, **Baatard**, inst. à Genève; **Ch. Thorens**, inst., à Lancy. — VAUD : MM. **F. Cornamusaz**, inst. à Trey; **F. Guex**, directeur des Ecoles normales; **Gagnaux**, syndic de Lausanne; **Henchoz**, adjoint au Département; **Dériaz**, inst., à Dizy; **Rochat**, inst., à Yverdon. — NEUCHATEL : MM. **L. Latour**, inspecteur, à Corcelles; **Clerc**, directeur, La Chaux-de-Fonds; **Grandjean**, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. **Léon Genoud**, directeur. — JURA BERNOIS : MM. **Mercerat**, inst., à Sonvillier; **H. Duvoisin**, directeur, à Delémont; **Schaller**, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : **Fr. Fritschi**, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. **Dr. A. Gobat**, conseiller d'Etat, président honoraire. — **A. Gylam**, inspecteur, président. — **F. Bueche**, vice-président. — **H. Gobat**, rédacteur en chef. — **A. Baumgartner**, gérant. — **F. Bœgli**, secrétaire. — **E. Péquegnat**, **H. Prêtre** et **E. Germiquet**, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.
(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :
20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE

Abonnés de l'étranger

(Suite)

Reçu le montant de l'abonnement pour 1898, de: M. Sauvain, professeur, Accrington (Angleterre); M. J. Marmier, prof., Friedrichsdorf (Allemagne).

Gérance de l'ÉDUCATEUR.

CANTON DE VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

EXAMENS D'ADMISSION aux Ecoles normales

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après dans le bâtiment de l'école des garçons (Cité):

a) Pour la **IVe classe des garçons,** les mardi et mercredi 5 et 6 avril;

b) Pour la **IIIe classe des filles,** les mercredi et jeudi 6 et 7 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin.**

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens, doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 28 mars prochain,** et joindre à leur demande d'inscription:

a) Un acte de naissance; les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine;

b) Un certificat de vaccination;

c) Un témoignage de bonnes mœures délivré par la municipalité du domicile;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50** à **400** fr. par fractions de 50 francs.

En outre, les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du 2 1/7 % et, pour les institutrices, du 2 2/3 % du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **900** pour les instituteurs et de fr. **720** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans,** et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement, et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission.** Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 22 février 1898.

91 F. GUEX, directeur.

ÉCOLES NORMALES

Les examens de brevet sont fixés comme suit:

1° Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement des travaux à l'aiguille, le **samedi 19 mars;**

2° Examens du brevet de capacité pour l'enseignement dans les classes enfantines, du **lundi 21 au jeudi 24 mars;**

3° Examens du brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire, du **jeudi 24 mars au samedi 2 avril.**

Les aspirants et aspirantes **non élèves des écoles normales** doivent s'adresser par écrit au département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **17 mars,** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des écoles normales.

Lausanne, le 22 février 1898.

Le chef du Département,
RUCHET.

(O 357 L) 92